



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Service Organisation - Emploi - Compétences

VOUS INFORME

AVIS DE VACANCE DE POSTE

Direction Voirie, déplacements, espaces publics

Technicien.ne Voirie, déplacements, espaces publics (H-F)

Réf 20-033

MISSIONS

Sous l'autorité du Directeur de la Voirie, des déplacements et des espaces publics, l'agent aura pour mission :

- Surveillance et exploitation du domaine public communal
- Entretien du domaine public communal :
- Etudes et maîtrise d'œuvre des grosses opérations de voirie et opérations spécifiques :
- Gestion Administrative :

ACTIVITES

1 - Surveillance et exploitation du domaine public communal

- Surveiller et répertorier les défauts sur tous les éléments constitutifs de la voirie de compétence communale (établir un constat avant et après travaux),
- Suivi des réfections consécutives aux interventions sur le domaine public effectuées en régie ou confiées à un délégué.
- Rédiger et suivre les arrêtés municipaux temporaires ou permanents de circulation et de stationnement,
- Répondre aux DR et DICT des entreprises intervenantes,
- Participer aux réunions des concessionnaires sur leurs modifications de réseaux propres et sur celles à l'initiative de la ville,
- Rencontrer et renseigner les riverains,
- Visite technique préalable aux autorisations d'occupation du domaine public : occupations commerciales (terrasses, étalages...) et non commerciales (bennes, échafaudages, tournages de films ...)

2 - Entretien du domaine public communal :

- Une tournée de secteur chaque semaine pour recueillir tous les désordres et assurer le suivi des chantiers en cours.
- Tenir un tableau de bord des désordres.
- Proposer et hiérarchiser les réparations et modifications de son secteur, en proposer l'intervention à l'entreprise ou en régie,
- Assurer l'information et le suivi du surveillant de travaux de son secteur.
- Suivi de l'état du mobilier urbain, signalisations horizontale, verticale et tricolore.
- Suivi de la matérialisation du stationnement.



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES

Service Organisation - Emploi - Compétences

VOUS INFORME

3 - Etudes et maîtrise d'œuvre des grosses opérations de voirie et opérations spécifiques

- Piloter les études avec les bureaux d'études extérieurs ou internes,
- Participer aux études avec les bureaux d'études extérieurs ou internes,
- Assurer le suivi administratif et technique des chantiers (compte-rendu de chantier, visite préalable, suivi des chantiers extérieurs et faits par la régie, réception des travaux),
 - Proposer des modifications de circulation ou phasage de feux tricolores.

4 - Gestion Administrative

- Elaboration des délibérations,
- Elaboration des autorisations d'occupation du domaine public : occupations commerciales (terrasses, étalages...) et non commerciales (bennes, échafaudages, tournages de films ...)
- Elaboration et suivi des titres de recette après transmission au Service des Finances,
- Gestion des tournages de films.
- Etablir les DT et les DICT,
- Rédaction et suivi des arrêtés municipaux temporaires ou permanents de circulation et de stationnement,
- Traiter emails,
- Accueil physique et téléphonique des riverains, des entreprises...

PROFIL

- Connaissance en éclairage public
- Connaissance des techniques de base en voirie et assainissement,
- Connaissance des normes et règles de sécurité sur les chantiers,
- Maîtriser l'outil informatique,
- Capacité rédactionnelle
- Capacité oratoire

FORMATION

- BAC +2 ou formation travaux publics

HORAIRES

8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00 ou 9h00 – 12h00 / 13h30 – 17h 30

CONTRAINTE PARTICULIERE

Grande disponibilité

CADRE STATUTAIRE

- Cadre d'emploi des Techniciens Territoriaux, Cat B, Filière Technique

Merci d'adresser votre candidature par mail avant le 14/08/2020 à :
Monsieur Le Maire

Service.recrutement@ville-bagnolet.fr